CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. Pour la [illegible]—DIX PIASTRES PAR AN payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne seront payées, et à arrêté à moins que les arrérages ne soient payées, et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaitre son intention par écrit, à l'éditeur de l'Abeille seulement, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est d'UNE PIASTRE pour dix lignes ou moins, pour la première insertion de chaque langue, et cinquante cents pour les insertions subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés par intervalle seront taxés aux mêmes prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas fixé seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis commerciaux, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement ur gazettes sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de l'Abeille n'ont le droit ni de prendre un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Lignes des Malles Journalières des E. Unis, de la Mobile à la Nelle.-Orléans.

Bateau à vapeur SOUTH ALABAMA, capitaine Wm Marks.
Bateau à vapeur ALBERT, capit. Chs Walker.
Bateau à vapeur LEONIDAS, capit. Richard Lack.
Bateau à vapeur MAZEPPA, capitaine Carson.

Tous ces bateaux à vapeur sont de première classe, et sont commandés par des hommes experts et bons marins; la plus grande ponctualité sera observée pour leurs heures de départ. Les passagers seront traités avec tous les égards possibles. Ces bateaux partiront de la Nouvelle-Orléans à trois heures de l'après-midi; à la Mobile à 9 heures et demie du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH, Agents. 28 et 29, Nouvelle Levée.

N. B. Les passagers qui veulent partir pour la Mobile, sont invités à se rendre au bout du chemin à coulisses à 2 heures; afin de les accommoder, le propriétaire de l'hôtel Washington donnera à dîner à 2 heures et demie. 5 janv

POUR PRINCETON, Vicksburg, et les ports intermédiaires. Le steamboat ABEONA, capitaine Smith, partira incessamment pour les ports ci-dessus désignés. Pour frêt et passage, s'adresser à bord ou à TOURNE & BECKWITH,
22 janv 28 et 29 Nouvelle Levée.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le steamer Chancellor, ayant sa cabane sur le pont, commandé par le capitaine John Shallcross. La plus grande partie de son chargement étant engagé, il partira incessamment pour les deuxports designés et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à FORSYTH, GOODWYN & FORDS,
4 fev 40 rue Poydras.

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI et les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur LOUISIANA, capitaine Moore, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux amménagemens, s'adresser à bord ou à TOURNE & BECKWITH,
29 jan nos. 28 et 29, Nouvelle Levée.

Pour le nord et les côtes.

POUR BALTIMORE—La barque A. I. doublée et chevillée en cuivre MARY, capitaine Smith, partira immédiatement. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Julie, ou à HARRISON, BROWN & Co,
3 janv 47, rue Bienville.

POUR LA MOBILE par le fleuve. La goëlette paquebot HENRY LEE, capitaine Smith, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour le reste du fret, s'adresser à bord ou à TOURNE & BECKWITH,
28 jan nos. 28 et 29, Nouvelle Levée.

POUR BALTIMORE | La barque A. I. construite à Baltimore, MARY, capitaine John L. Smith, ayant une partie de son chargement engagé. Pour la balance du frêt ou passage, s'adresser à HARRISON, BROWN & Co,
15 janv 47, rue Bienville.

POUR APALACHICOLA.—Le brick paquebot régulier, ENERGY, capitaine G. P. Williams, reçoit maintenant du fret et partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux amménagemens, s'adresser à bord, entre les rues Poydras et Girod, ou à TOURNE & BECKWITH,
25 janv 28 et 29 Nlle Levée.

POUR APALACHICOLA—La goël. paquebot régulier DAVID ROGERS, capit. Gyberson, ayant presque la majeure partie de son fret à bord, et partira sous peu. Pour frêt d'environ 100 barils ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à TOURNE & BECKWITH,
15 janv 28 et 29, Nouvelle Levée.

Pour New-York.—Le brick ROXBURG, capitaine Page, doublé et chevillé en cuivre, est prêt à recevoir du fret pour ses destination et partira incessamment. S'adresser à bord, en face de la rue Poydras ou à HARROD & QUARLES,
13 jan no. 24, rue de la Douane.

Pour les Ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL—La barque anglaise DALE, capitaine Binton, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour frêt, s'adresser à
2 fev Wm. VANCE, 18, rue de la Douane.

POUR TRIESTE—Le brick autrichien de première classe CIRO, capitaine Gilibert, ayant la majeure partie de son fret engagé, sera immédiatement expédié. Pour frêt d'environ 200 balles de coton, s'adresser à Th. NICOLET & Co,
12 janv rue Bienville, no. 36.

Pour Marseille.—Le brick fin voilier le VELOCE, capitaine Pierre Blanc, ayant un chargement engagé, partira sans délai. Pour passage, ayant de bons amménagemens, s'adresser à LEGENDRE & SAMORY,
11 jan no 47, rue Toulouse.

Pour Liverpool—La belle barque anglaise DAVID CANNON, capitaine Broadford. Pour fret d'environ 500 balles de coton, s'adresser à (29 déc) WILLIAM VANCE.

POUR ST. MARC—La goëlette fine voilière HERALD, capitaine Hayden, ayant une partie de son chargement engagée, partira immédiatement. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Toulouse, ou à TOURNE & BECKWITH,
7 janv 28 et 29, Nlle.-Levée.

Pour les ports du Mexique.

POUR TAMPICO—Le brick ATTAKAPAS, doublé et chevillé en cuivre, capit. Cormier, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous le plus bref délai. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la cathédrale, ou à JOHN CROSBY,
4 janv rue du Camp, no. 38.

POUR MATANZAS—La goëlette fine voilière CALLAO, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à TOURNE & BECKWITH,
3 fev 28 et 29, Nelle.-Levée.

Pour Veracruz—La goëlette mexicaine VENUS, capitaine Albina, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à
5 fev J. PRATS & FILS.

Pour Veracruz—La goëlette mexicaine ANA-MARIA, capitaine Gomez, ayant une grande partie de son chargement engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
5 fev J. PRATS & FILS.

Pour Tampico.—La goëlette mexicaine AMERICA, capitaine Ruiz, ayant la plus grande plus grande partie de son chargement engagée, partira mardi prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
5 fev J. PRATS & FILS.

Pour Tampico—La goëlette fine voilière ECLIPSE, capitaine Delvaille, partira pour cette destination, Dimanche 7 du courant. Pour passage seulement, s'adresser à
5 fev M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.

Pour Tampico.—La goëlette fine voilière CREOLE, capitaine Frazer, bien connue dans le commerce, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la cathédrale ou à JOHN CROSBY,
20 jan no. 38, rue du Camp.

POUR MATAGORDA—La goëlette WM. A. TURNER, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Flaherty, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Toulouse, ou à WM. BRYAN,
22 jan 36, Vieille Levée.

POUR TAMPICO—La goël. A. I. BEE, capit. Salvi, doublée et chevillée en cuivre, du port de 70 tonneaux. Elle est prête à faire un voyage à la première demande, ayant une excellente chambre pour les passagers. S'adresser à bord, vis-à vis la rue Toulouse, ou à
22 janv CUCULLU, LAPEYRE & Co.

Pour les Ports des Antilles.

POUR LA HAVANE—Le brick SYRUS, partira pour le susdit port, aujourd'hui ou demain. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Julie, ou à JOHN H. PECK,
27 jan 29, rue Bienville

BLANC de Baleine—300 caisses Blanc de Baleine de New Bedford et Nantucket, récemment reçues et à vendre par Jno. A. PECK,
30 janv 29, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—[illegible] doublé et chevillé en cuivre [illegible], capitaine [illegible] Ketcher, ayant une partie de son chargement engagé, et partira dans 3 ou 4 jours. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens pour 12 ou 14 passagers, s'adresser à
18 janv R GRONING & Co.

A FRETER—Le brick A. I. CICERO, construit à Baltimore, doublé et chevillé en cuivre, capitaine W. I. Watts, porte 900 barils, et ne tire que peu d'eau. S'adresser à HARRISON, BROWN & Co,
16 janv 47, rue du Camp.

A FRETER—La barque anglaise fine voilière CAMBRIAN, capitaine James Gowan, pouvant charger 1650 balles coton. est prête à recevoir sa cargaison. S'adresser à
4 fev G. VANCE & R. GAMBLE.

Demande—On demande à fréter un navire anglais pour aller à Laguayra, y prendre un chargement de 5 à 7000 quintaux de bois de Campêche, et de là s'en aller à Liverpool. S'adresser à
31 jan J. PRATS & FILS.

A FRETER—Le brick A. I. ELIZA DAVIDSON, construit à New-York, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Alexander. S'adresser à HARRISON, BROWN & Co,
15 janv 47 rue Bienville.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Je certifie par le présent, que le 27 de janvier 1836, jugement a été entré en cette cour, dans le procès de Adélaïde Taquinot contre F. M. Crozat son mari, dans les mots et chiffres suivans, savoir:—No. 8576—Adélaïde Taquinot contre F. M. Crozat son mari—Décrêt—Il est ordonné, adjugé et décrété, que jugement de séparation de biens soit entré en faveur de la plaintive contre le défendeur; et que la dite plaintive reçoive de son dit mari la somme de $2333 35 cts. par privilège et hypothèque sur les biens de son mari, et que le défendeur paie les frais du procès.

Nouvelle-Orléans, 2 fevrier 1836.
(Signé) CHARLES MAURIAN, juge.
Jugement enregistré au livre C. page 126.
Montant du jugement, $2333 33 cents.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de la Cour, à la ville de la Nouvelle-Orléans, le 2me jour de fevrier, de l'année de Notre Seigneur 1836, et la 60me. année de l'Indépendance des Etats-Unis.
[L. S.]
5 fev—3 ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Joseph Théns contre ses créanciers—[Pour un attermoiement]—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire aitlieu en l'étude de M. L. Ferrand, notaire public, le lundi 15 fevrier courant, pour y délibérer sur les affaires du dit pétitionnaires; en attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues.

Présent l'honorable Charles Watts, juge de la cour ci-dessus, ce 2 fevrier 1836.
5 fev—3 P. LEBLANC, dép. greffier.

Avis de la Mairie.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.—Conseil de Ville.—Séance du 15 juin 1835.—Résolu que le maire est et demeure autorisé à donner avis public, pendant six mois, dans les deux langues française et anglaise à la Nouvelle Orléans, et dans la langue anglaise dans une des gazettes de New-York, de Boston et de Philadelphie, à l'effet d'inviter des propositions pour le pavage de cent mille yards carrées en pierres taillées; ces pierres devant être oblongues carrées des dimensions suivantes; seize pouces de longueur, douze pouces de largeur, et pas moins de douze pouces d'épaisseur. Tous les matériaux devront être fournis par les contractants
(Signé) JN. CULBERTSON, recorder.
Approuvé le 20 juin 1835.
(Signé) D. PRIEUR, maire.

Conformément à la résolution ci-dessus, il sera reçu au bureau de la mairie, pendant l'espace de six mois, à compter de la date du présent avis, des propositions cachetées pour l'entreprise de cent mille yardes carrées de pavage dans la ville de la Nouvelle Orléans, en pierres en tout semblables à celles qui sont indiquées dans la résolution précitées, et aux mêmes conditions qui sont indiquées.

Nouvelle-Orléans, le 4 août 1835.
5 août—6m D. PRIEUR, maire.

$3,000 DE RECOMPENSE.

UNE récompense de trois mille piastres, ainsi que tous les frais raisonnables seront payés par la Banque de l'Union de la Louisiane, pour l'arrestation et l'emprisonnement à la geôle de la Nouvelle-Orléans, de DUDLEY W. BABCOOK, ex-caissier de la branche de cette banque à Clinton, et qui a pris la fuite avec des fonds de cette institution montant à environ $30,000.

BABCOCK, natif de Rhode Island, est d'une taille d'environ 5 pieds 6 ou 8 pouces, d'une apparence et d'une complexion faible et maladive. Il a les cheveux noirs, de grands yeux noirs, le front élevé et le nez très protubérant. J. B. PERRAULT,
Caissier de la Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1835. 2 nov

AVIS—Attendu que Louis Bruguière dernièrement shériff et collecteur des taxes d'Etat pour la Paroisse de St. Bernard, s'est adressé à moi pour faire annuller la caution de cinq mille trois cent soixante quinze piastres, fournie par lui comme principal, conjointement avec Messrs. Casimir Lacoste et François Villeor Bienvenu, ses récurités le 2e jour de Janvier 1834, pour l'année 1833.

Avis est par ces présentes donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire par écrit déposé au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles la dite caution ne serait pas annullée et anéantie.

Donné sous mon seing et le sceau de l'Etat de la Louisiane, à la Nouvelle-Orléans, ce troisième jour de Février, mil huit cent trente six, et de l'indépendance des Etats-Unis la 60e. E. D. WHITE,
Par le Gouverneur,
4 fev—30 Martin Blache, Secrétaire d'Etat.

AVIS.—Toutes les personnes qui doivent à l'ancienne raison de commerce Robert Evans & Co. sont priées de solder leurs comptes entre les mains du soussigné, associé survivant ou à Messrs. Victor B. Waldron & Co., No. 62, rue de Chartres. Toutes les dettes qui ne seront pas promptement liquidées, seront remises entre les mains d'un avocat pour en recouvrer le montant. 4 fev—2s JAMES GILLESPIE.

AVIS aux Fabricans de Charrettes—Une quantité de brancards, d'essieux et de charpentes pour drays, à vendre par W. E. & R. MURPHY,
4 fev 132, rue du Bassin.

PATATES d'Irlande et Whiskey—470 mannes Patates d'Irlande; d'une qualité supérieure, maintenant à bord le navire Conebrook, venant de Belfast; 4 barils Whiskey d'Irlande, 6me. preuve, à vendre par
4 fev G. VANCE & R. GAMBLE.

CIGARRES—[illegible] cigarres de la Havane, en débarquement du brick Crawford, à vendre par
4 fev C. WORSLEY, 10, rue du Gravier.

Bureau de l'Association Consolidée—14 Janvier 1836—Cette banque tire sur l'Angleterre sur New-York.
14 janv A. MILTENBERGER, caissier.

A Louer—La maison située encoignure des rues Ste. Anne et Condé, dernièrement occupée par M. Y. Garcia. S'adresser au no. 47, rue Toulouse. 5 fev

A Louer—Une Maison à étage en briques, encoignure Canal et Bourbon. S'adresser à F. HENRY & LAURANS,
3 fev—6 Vieille Levée, No. 36.

A Louer.—Une maison à étage et ses dépendances, située rue St. Claude, entre Ursulines et St. Philippe, cette maison est bien distribuée et peut loger une nombreuse famille. Il se trouve sur le devant de la maison un parterre.

Pour les conditions s'adresser à M. Eugène Macarty, encoignure des rues du Quartier et Dauphine.
20 jan—15

Magasin à Louer—Au coin des rues Poydras et St. Charles, près du Théâtre de M. Caldwell. Ce magasin est très convenable pour un confiseur ou un marchand de soieries en détail.

L'intention du propriétaire est de ne pas le louer pour y tenir une épicerie.

Aussi à Louer, dans la même maison, 2 jolies chambres bien meublées et une écurie pour 4 chevaux.
25 janv

A Louer—Le magasin situé rue du Camp, vis à vis les bains de la Nouvelle Arcade.

S'adresser au bureau des billets du Théâtre St. Charles. 28 déc.

A LOUER—Pour le premier novembre prochain, la maison, rue de Chartres près de la Bourse, occupée par M. Blanchard. S'adresser à (8 oct— B. MARIGNY.

A VENDRE.—Plusieurs maisons situées dans la rue de Chartres. S'adresser à
11 nov B. MARIGNY.

A LOUER—Pour le 1er. Février prochain—Une Maison rue des Grands Hommes, No. 8, près de l'Esplanade. S'adresser
15 janv R. BRUGIER.

A Louer pour prendre possession de suite.—Une maison à étage située rue des Remparts, entre les rues Ursulines et Hôpital. S'adresser à M. J. J. Mercier, rues des Remparts, encoignure Ursulines, ou rue Royale, no 172.
27 jan—6

KIRSH & Absynthe, venant directement de la Suisse, à vendre par
25 janv Fs. PERRET & GALLY.

A VENDRE—Actions de la Banque de l'Union, à vendre par
3 fev Ed. GOTTSCHALK, courtier.

Patates Allemandes—600 paniers patates Allemandes, en débarquement du navire Conebrook, à vendre par 2 fev Wm. VANCE.

Chandelles—75 caisses Chandelles de New Bedford, à vendre par FROST & Co,
3 fev rue de la Douane.

Fromages Allemands—Tête de mort, en caisses de 24 chaque, arrivant d'Amsterdam, en magasin et à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER,
28 jan 45, rue Bienville

ON a besoin de 25 Musiciens additionnels pour le GRAND OPERA ITALIEN; également de plusieurs Choristes tant hommes que femmes. S'adresser à James G. MAEDER
1 fev—3 au Théâtre.

UN tour d'amateur avec tous ses outils à vendre par LATASTE & BRULATOUR,
2 fev no. 11, rue Royale.

Demande—On désire acheter des actions de la Banque des Citoyens; de la Banque d'Etat de la Louisiane; et de la compagnie du Chemin à Coulisses de Pontchartrain.
3 fev Ed. GOTTSCHALK, courtier.

Demande—On désire acheter une négresse qui soit excellente cuisinière; on préférerait une femme d'un certain âge. S'adresser à
3 fev Ed. GOTTSCHALK, courtier.

G[illegible] graines [illegible] le public et ses amis qu'il vient [illegible] graines [illegible] Chartres et Royale, et qu'il [illegible] un assortiment de graines fraîches qu'il continuera de mieux pour le pays et vendra aux prix les plus modérés.
26 janv—10 R. BEAUVAIS.

A VENDRE—Une propriété située au Bayou, vis à vis la propriété Castanedo, mesurant 150 pieds de face audit chemin sur 300 pieds de profondeur et face au chemin de la terre haute. Si cette propriété n'était pas vendue à l'amiable avant le samedi, 20 février prochain, elle serait alors divisée en terrains d'après le plan de M. Louis Bringier, déposé au greffe de M. Hugues Pedesclaux, notaire, et serait offerte en vente publique ledit jour à midi, par MM. Tricou, Domingon & Canonge, dans ce dernier cas les actes se passeraient chez M. Pedesclaux, aux frais des acquéreurs. Pour plus amples renseignemens, s'adresser à
26 janv M. FAUCHE COUGOT.

CHIEN égaré ou volé.—Du no. 97, rue St. Charles, Samedi soir, un petit chien terrier noir, gras et bien fait. Il répond au nom de Jack.

AUSSI—Il y a environ un mois, un gros chien noir de Terre Neuve, nommé Tiger, il a quelques poils blancs à la poitrine. Dix piastres de récompense seront payées à quiconque ramènera un de ces chiens, ou vingt piastres pour les deux. 19 jan—6

AVIS—Les personnes qui peuvent devoir à la succession de feu Patrick McCarthy, de cette ville sont prévenues que le soussigné a pris des lettres d'administration comme exécuteur testamentaire; en conséquence il invite tous ceux qui doivent à la ditesuccession à venir regler leurs comptes, ainsi quetous ceux qui peuvent avoir quelques reclamations à les présenter immédiatement A. G. WILSON,
21 jan—18 no. 21, rue Baronne.

AVIS—Messrs. MICHEL & Co. restaurateurs rue d'Orléans, et face du Théâtre, maison connue sous le nom de restaurant de Lafaye, ont l'honneur de prévenir leurs amis et les habitants de cette ville, que d'après les nouvelles réparations faites dans cette maison, ils sont à la portée d'offrir tout ce que l'on peut désirer dans leur restaurant, avec propreté, exactitude et bonté. Ils ont des chambres particulières pour des repas et sociétés privées, une superbe salle pour une table d'hôte de pension particulière, une autre pour des repas privés de société, le tout très indépendant. Ils osent espérer que tous ceux qui leur feront l'honneur de visiter leur établissement seront satisfaits dans tous leurs désirs; ils se chargeront également des repas de corps, de festins, soirées, de desserts, banquets etc, tout se qu'on pourrait désirer en ville.

Ils se chargeront aussi de 2 ou 3 apprentis.
5 jan—30, 3ps.

AVIS—M. E. B. DONNELLY a l'honneur de remercier le public ainsi que les docteurs en médecine de cette ville du patronage liberal qu'il en a reçu jusqu'à ce jour. Il continue à saigner, ventouser et appliquer les sangsues, et espère que son assiduité, ses attentions et la modération de ses prix lui assureront la continuation de la confiance publique. Il prend la liberté de s'en rapporter au témoignage de la faculté de médecine de la Louisiane, ainsi que des chirurgiens et opérateurs dont il a l'honneur d'être connu.

S'adresser au no. 2, rue Bourbon, une porte après la rue du Canal. 21 jan

$20 de Récompense—Seront données à quiconque conduira au moulin à scie du faubourg Livaudais, ou à la geôle, le nègre nommé Hardy, âgé de 26 ans, taille d'environ 5 1-2 pieds; il est bien fait, de jolie mine, et parlant le français et l'anglais. Il a une cicatrice sur le côté gauche du cou, et une autre sur l'oreille gauche, une marque au-dessus de l'œil droit, et une cicatrice sur la lèvre gauche. Autrefois il appartenait à Mr. Duralde. Toute personne qui donnerait asyle à cet esclave serait ponrsuivie selon la rigueur des lois.
5 fev—3

CINQ Piastres de récompense—A celui qui me rammènera ou mettra à la geôle, ma négresse nommée Marthe, qui est partie marronne depuis le 20 du mois dernier; cette négresse était sortie de prison le matin, et le soir à 8 heures elle est repartie, ayant les fers aux pieds. Elle est âgée de 20 ans environ, est maigre et petite, et marche très vite. Dans ses marronages elle cherche ordinairement à exercer son industrie, qui est de coiffer. F. PEYTAVIN,
Faubourg Delor, encoignure Calliope et Apollon.
5 fev—3

CINQ Piastres de récompense seront données à qui conduira chez M. Antoine Foucher, le nègre nommé Voltaire, âgé de 24 à 26 ans, taille de 5 pieds, il porte une barbe à la mode, les dents de la machoire supérieure lui manquent, il était vêtu lors de son départ d'un pantalon de cotonnade et un gilet de drap gris. 5 fev

10 piastres de Récompense—Seront données pour la négresse THEMA, partie marronne de l'habitation de Mr. Jh Verloin, le 19 de ce mois. Elle est d'une taille ordinaire; elle est très fluette, la figure rouge et longue, les dents supérieures toutes cassées. Cette négresse est enceinte très avancée. Il serait probable quel se tint dans le chemin du Bayou, ou sur la Levée, comme revendeuse de café. Elle appartenait ci-devant à Mr. Wares. 26 jan— R. R. BRANDON.

IL a été logé dans la geole de la paroisse Jefferson, les esclaves suivans: SALLY, TOM, appartenant à Mr. Bosse; Phanor, nègre appartenant à Mr Jones; Hannah, négresse appartenant à Mr. William. Les propriétaires sont priés de les réclamer en se conformant à la loi.
15 janv J. CHARBONNET, shériff

Dix piastres de Récompense—S'est absentée le 4 du courant, la mulâtresse MARY, âgée d'environ vingt trois ans, taille de 5 pieds 5 pouces, bien constituée, figure longue, nez un peu aquilin, ayant une dent de devant gâtée, et les cheveux coupés très près; elle se tient habituellement au débarquement des bateaux à vapeur, et est très souvent avec deux femmes de couleur nommées Cidalise et Magdeleine, demeurant rue Gravier. La récompense susdite sera donnée à celui qui la ramènera à sa maitresse, encoignure Dumaine et Bourgogne, ou la logera à la geole.

Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.
6 janv

AVIS—Le soussigné a l'honneur d'apprendre aux Messieurs et dames de la Nouvelle-Orléans qu'il vient d'arriver de Paris et dernièrement de Charleston, et qu'il offre ses services pour extraire les Cors aux pieds, et les ongles qui rentrent dans la chaire, sans la moindre douleur. Il peut produire une quantité de certificats des personnes les plus respectables de Charleston et d'Augusta, qui témoigneront des succès qu'il a obtenu dans sa pratique.

Sa demeure est à l'Hôtel des étrangers, où il restera pendant tout cet hyver, et où on peut le consulter tous les matins. M. COHEN.

Les Dames et Messieurs qui daigneront l'honorer de leur confiance, sont priés de laisser leurs adresses et l'heure à laquelle ils désirent être visités.
18 déc—20, 3ps

ECOLE Nouvelle de Dessin et de Peinture.—M. BIERNACKI, artiste étranger, vient d'ouvrir une école de dessin et de peinture, où par un nouveau mode d'enseignement, il mettra en quelques leçons ses élèves à même de pouvoir dessiner le portrait d'après nature avec autant de ressemblance que le ferait un éleve qui aurait étudié la peinture pendant plusieurs années.

M. Biernacki enseignera aussi par un procédé nouveau et en peu de leçons à dessiner d'après nature le paysage, l'académie et le buste. Dans le même court espace de temps, il peut enseigner à peindre à l'huile les fruits et les fleurs.

M. Biernacki invite ceux qui désireraient prendre des leçons ainsi que le public en général à venir visiter son atelier, à l'encoignure des rues de Chartres et Toulouse, où chacun pourra se convaincre de l'excellence de sa méthode. Il se chargerait aussi de donner des leçons particulières si plusieurs éleves se réunissaient pour former une classe. 28 janv—4

LE soussigné vient de recevoir par les navires Yazoo, Saratoga et Edward Bonafee, et offrent à vendre un superbe assortiment de bijouteries, consistant en boucles d'oreilles, chaines, épinglettes, ainsi que des pistolets de poches ete. LOUIS MUH,
28 jan—4 no. 113, rue de Chartres.

Pamphlet sur la banque de crédit mutuel—On trouvera cette brochure, avec son introduction et des réflexions de l'auteur, chez GASTON BRUSLE, libraire,
20 jan—3 encoignure des rues de Chartres et Conti.

BINOCHE FRERES préviennent les dames et le public de la Nouvelle Orléans, qu'ils détailleront cette semaine plusieurs caisses de nouveautés telles que soieries, lingeries, pellerines en velour et satin, garnies de dentelle et blonde: et autres articles qu'ils viennent de recevoir par le Marengo.
28 déc—d no. 13, rue Royale, près la rue St. Louis

DRAPS, Casimirs, &c—Draps superfins noirs, bleus, olive, vert foncé, gris, marron, brun, &c. Casimirs superfins unis, à raies et à carreaux de toutes couleurs; draps français, mérinos, bombazines, circassiennes, &c.; couvertures, mackinaw, à points, roses, &c.; courtepieds de Marseilles; tapis de table imprimés, en draps et damassés; schalls de mérinos, de thibet, de cachemire et de laine à carreaux. mouchoirs; guingams superfin français et anglais; toile d'Irlande; batiste écrue et unie, en pièces; mouchoirs de batiste; bas de coton, de fil, de laine, et à jour; chemisettes et caleçons, lustrings d'Italie; gros de Suisse, gros de Berlin; gros de Naples; crêpe d'Italie et de Canton, de couleurs assorties; schalls de fantaisie, de gaze, de satin, de crêpe, hernani et de barège, mousselines Suisses unies et brodées; pélerines et mouchoirs; gase pour moustiquaires, blanches et écrues; osnaburghs; rubans superfins en taffetas, satin, gaze, pour bonnets et garnitures; mouchoirs de soie de Spitalfield, foulards, donges et bandanas; madras; mouchoirs à carreaux Vérone; masulipatam, &c.; parapluies et ombrelles; satinets; kerseys; linseys; tapis ingrain, d'Ecosse et de Bruxelles; descentes de lit et devants de cheminées; tapis de drap uni et imprimé; vert et gris.

Un assortiment général de marchandises sèches, des manufactures étrangères et américaines, tout récemment reçu et à vendre aux prix les plus modérés, soit au comptant, soit à des conditions fovorables pour billets à satisfaction, à vendre par
A. DANIELS & GOODMAN,
4 fev 31, rue de Chartres et 43, rue de la Douane.

Marchandises Sèches.—Reçu par les soussignés et à vendre avec le privilége du drawback: Toiles de 36 pouces pour chemises, imperiales et mantas; do de 38 et 40 pouces; batiste 6-4; calicots de fantaisie et de différens dessins; schalls de coton rouges teints et à bordures, de 8-4; mouchoirs de coton rouges et imprimés; velours, satins, guingons, draps et casimirs; flanelle rouge et blanche, imprimée; lastings; toile d'Irlande 5-4 pour chemises; chapeaux d'hommes noirs et gris, chapeaux de paille de Berlin, &c.

Reçu du Nord et de l'Est, calicots écrus ou mantas pour draps de lit; mousseline batiste de 6-4; tissus de laine et draps, à vendre par
3 fev HARRISON, BROWN & Co. 47 Bienville.

MARCHANDISES AU DRAWBACK.—
10 caisses indiennes françaises,
12 dito jaconet assortie,
5 dito manes,
2 dito mantelles espagnoles,
6 malles souliers satin formes espagnoles,
10 caisses chemises assorties pour homme.
Mme E. LEFEBVRE,
coignure Chartres et Conti.

SUCCESSION [illegible] Vente [illegible] mardi huit mars 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la communauté qui a existé entre Joseph Ménard et feu son épouse Irma Céleste Candolle, les esclaves, savoir:

1o. Urain, mulâtre, âgé d'environ 22 ans, bon sujet, d'une faible complexion, et propre aux travaux d'une habitation.

2o. Narcisse, père, nègre, âgé d'environ 55 ans, bon sujet, charretier, charpentier, maquignon, propre aux travaux d'une habitation.

3o. Narcisse, fils, nègre, d'environ 22 ans, bon sujet, charretier, charpentier, laboureur et propre à tous les travaux d'une habitation.

4o. André, nègre, d'environ 30 ans, bon sujet, charretier, et nègre de champ.

5o. Sain-Ville, mulâtre, d'environ 13 ans, bon domestique et charretier, intelligent et bon sujet.

6o. Pouponne, négresse, d'environ 30 ans, et ses 2 enfans nommés Clémence, de 5 ans, et Victorine, de 2 ans. la dite Pouponne est marchande, un peu cuisinière, habituée aux travaux de l'habitation.

7o. Adélaïde, négresse, d'environ 35 ans, bon sujet, un peu blanchisseuse, ayant la vue basse, gardienne d'enfants.

8o. Justine, négresse, d'environ 36 ans, bonne domestique, blanchisseuse, repasseuse et négress de confiance.

9o. Sophie, fille de Justine, âgée d'environ 16 ans, blanchisseuse et repasseuse.

10. Sannitte, négresse, âgée de 28 ans, bonne domestique et blanchisseuse.

Conditions de la vente: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, reg. des tests.

N. B.—Les actes de vente seront passés pardevant Hugues Pédesclaux, notaire public, aux frais des acquéreurs. 5 fev

PAROISSE d'Orléans.—Cour des Preuves.—Attendu que Caroline White, veuve de feu Samuel Richards a presenté une petition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Samuel Richards décédé intestat. Avis est par le present donné à tous ceux que cela peut concerner. d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition. Par ordre de la cour,
5 fev W F C-DUPLESSIS, Reg. des Test.

PERFECTIONNEMENT—On peut voir à la fonderie de Mr. J. Leeds, où il est déposé et qui veut bien se prêter à le montrer, un Modèle d'un nouveau mode de perfectionnement dans l'application de soupape à coulisses au cylindre à vapeur, inventé par Mr. Destréhan. Les personnes compétentes, sont invitées à donner leur opinion. Ce perfectionnement économise un cinquieme de la vapeur sur l'ancien mode et presque autant sur les autres soupapes à cylindres.

L'économie de la vapeur, la simplicité de l'application et la facilité à tenir les soupapes en bon ordre, outre quelques autres avantages de moindre valeur, sont les avantages obtenus par ce perfectionnement.
5 fev—3

Madame V. ARTIGUENAVE, Professeur de Musique et de Forte Piano, élève du célèbre Jacques Hertz, a l'avantage d'informer les Dames qu'elle a quitté Paris avec l'intention de se fixer dans cette ville, pour y enseigner son art, d'après les modes simples élégants et faciles qui sont maintenant adoptés en Europe.

Madame Artiguenave compte donner leçon chez elle et se rendra aussi dans les maisons privées et les pensionnats, elle a l'honneur d'offrir pour références Monsieur Saillard, Consul de France et plusieurs personnes notables de la ville.

Rue Tremé, entre Ste. Anne et Dumaine, chez Madame Bowditch. 2 fev—6

F. C. GEORGEN, No. 70, rue Royale, offre à vendre en gros, Toile de Bretagne 7-8; Créas 8 1-2, 1-4; Estopilles fines: Toile de Hollande fine; batiste en pieces, et Mouchoirs; Soieries; Gros de Naples; Satin; Bas et Gants de soie; Bas de coton; Ciseaux polies; Dés pour tailleur; Agraffes; Hameçons; Capsules; Pistolets; Fusils; Glaces d'Allemagne; Lunettes; Crayons; Charlottes; Rocaille; Perles dorées; Chaines; Boutons; Bourses brodées; Brosses à dents; Tabatières; Pain à cacheter; Boîtes à ouvrages; Cravattes, &c.
2 fev—8

SEL—3000 sacs de Sel de Liverpool, la motié sel fin et l'autre moitié gros sel, reçu par le navire Cassandra, à vendre par E. SAINET,
4 fev—3 51, rue Bienville.

1200 Boucauds de Sucre, sur différentes habitations, à vendre par R. TOLEDANO,
3 fev—5 rue Toulouse, No. 47.

AVIS—Le soussigné vient de recevoir un grand assortiment de chapeaux français et américains, qu'il offre à vendre en gros et en détail à son magasin, rue de Chartres, no. 166, entre Toulouse et Jefferson. 11 jan—d PAUL DELBRY.

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par HARRISON, BROWN & Co,
12 janv rue Bienville, no. 47.

TRAITES sur Philadephie à vendre par
11 jan M. DE LIZARDI & Co

HARROD & QUARLES offrent à vendre, cigarres de la Havane et de St Domingue, sucre blanc et brut; thé imperial et poudre à canon; chandelles de N Bedford et de Nantucket; cordage de chanvre et de Manille; toiles etc; huile de baleine d'hiver et d'été, huile do pour tanneurs raffinée; poudre à canon de Chelmsford; maquereaux, harengs etc.
5 fev rue de la Douane, no 2.

Pension de Mme. Santangelo,

Rue de la Douane, No. 90, entre les rues Royale et Bourbon.

LE cours ordinaire des études pour les jeunes moiselles de la première classe, comprend a lecture, l'écriture, larithmétique, les premiers princi pes de géographie, l'instruction pratique des langues anglaise, française ou espagnole, et la couture simple; et pour celles de la seconde classe, la géographie ancienne et moderne sous tous ses points de vue astronomiques, physiques et historiques; l'histoire universelle, spécialement celle d'Amérique, depuis sa decouverte; les élémens de géométrie, la mythologie, la philosophie rationelle et morale, la grammaire générale d'après un système analytique et comparé appliqué aux langues vivantes ci-dessus, la déclamation et la broderie dans le meilleur goût.

Les branches extraordinaires de l'instruction sont le Latin, le Grec, l'Italien et l'Allemand, le dessein, la danse, le chant et la musique instrumentale sur le piano, la harpe et la guitarre.

On connaitra les conditions en s'adressant à la pension où on pourra se procurer un prospectus expliquant le système d'instruction suivi dans l'établissement.

☞ Il se forme à présent de nouvelles classes du soir pour l'instruction des Messieurs dans les langues française, anglaise et espagnoles.—Les Messieurs Espagnols qui désirent apprendre l'Anglais formeront une classe. 1er. janv—30

Marchandises Sèches.—300 balles cotonnades americaines, composées épais de Lowell, tissus à carreaux et à raies, pour ameublement et tabliers: contil à matelas de 3-4, 7-8, 4-4 et 6-4; indiennes pour rideaux, calicots à bon marché; ornaburgs, &c. &c. vendre par ANDREWS & BROTHERS,
3 fev 19, rue de Chartres.

A VENDRE—Une propriété foncière, située un islet au-dessous de la Presse à Coton, entre les rues Montégut et Clouet, mesurant environ 64 pieds de face au fleuve; sur 300 pieds de profondeur.

Un Terrain de valeur, mesurant 64 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur 120 pieds de profondeur, sur la rue Royale, mesure française.

Un Terrain de valeur, mesurant 47 pieds de face à la rue Royale, sur 70 pieds de profondeur sur la rue des Ursulines.

Une maison et le terrain sur lequel elle est construite, au coin des rues de Bourgogne et de l'Hôpital, rapportant près de mille piastres de loyer par an.

Plusieurs Terrains près du Bassin du nouveau Canal, et quelques uns sur le bord du canal.

Une vaste propriété située sur les derrières de la ville.

Plusieurs lieues de Terre au Texas; une partie de la propriété est située sur la rive de Red River. S'adresser à
3 fev EDWARD GOTTSCHALK, courtier.

A Vendre—Un terrain situé dans la rue Amour, près de l'encoignure de la rue St. Ferdinand, mesurant 79 pieds de face, sur 159 pieds de profondeur, avec une maison en bois, composé de 4 appartements, d'uen bonne cuisine, chambre à domestiques, etc.
JOHN KILSHAW, Jr.

Chez lequel on trouvra aussi à vendre une quantité de pierres de Yorkshire, pour dallage, etc.
18 jan no. 30, rue Bienville.

PECHES DU NORD GREFFES.

Le soussigné vient de recevoir par le navire paquebot Archer, directement de Philadelphie, et court passage, un petit assortiment de choix en Pêches Greffées à quitte noyau et autres qualités. Les personnes qui désirent en obtenir feront bien de s'en procurer immédiatement. Ils sont tous en excellent état et la saison est très favorable pour les transplanter.

☞ Il ne reste plus à vendre que quelques paquets de ces pêches.

Vendus à bon marché et en détail. S'adresser à WILLIAM SMITH,
Magasin de graines, no. 85, rue de la Douane.

☞ Un très grand et superbe assortiment de graines, de jardinage de toutes espèces reçues par les derniers arrivages de New-York et de Philadelphie. 28 ian

CHAPEAUX—Le soussigné prévient ses amis et le public en général qu'il a reçu par de récens arrivages, de la manufacture de John Hunt & Co, de New-Haven, un assortiment complet de chapeaux faits pour ce marché et le pays environnant, composé de chapeaux de soi; de castor gris et noirs, de loutre, et différentes autres qualités, à des prix modérés.

Les négocians résidant à la campagne sont invités à venir voir et à faire leurs achats. Le soussigné désirant réaliser cette partie de marchandises, les vendra à tres bas prix, à des conditions favorables.
A. DURBAN,
Rue Royale, une porte après le coin de la rue Saint Louis. 28 jan—6

AVIS.—10 sacs de café St. Domingue, en toile marquée C et R furent chargés sur le dray no. 44, dans la soirée du 2 février pour être mis à bord du steamea Siam. Comme ils n'ont pas été reçus sur ce bateau, ils peuveut avoir été portés à bord d'un autre steamer. 50 Dollars de récompense seront payés pour recouvrer le café et 100 Dollars pour l'arrestation du voleur, dans le cas où les sacs auraient été volés. Un dray sous le no. 44, appartient à un honnête homme qui le conduit pour compte de M. G Dorsey, et il est à supposer que quelque voleur se sera servi du même no 44 pour voler impunément.
4 fev HARROD & QUARLES, 24, rue de la Douane

Pommes de terre d'Irlande à vendre par PERKS & HALL,
4 fev no. 2, Levée, de devant.

ON demande un commis chargé des ventes dans un magasin de marchandises sèches et d'habillemens confectionnés: S'adresser, Nouvelle-Levée, no. 98. 4 fev

Marchandises—Un joli assortiment de marchandises anglaises et françaises, adaptées pour le marché du Mexique, et ayant droit au débenture, à vendre par Jno. A. PECK,
14 janv 29, rue Bienville

Quelques soirées après le Théâtre Américain.

Les directeurs ont l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans, que leur troupe étant arrivée, leur intention est d'ouvrir leur établissement pendant toute cette semaine.

Ils présenteront une grande variété de tours nouveaux de gymnastique, de force et d'adresse.

Parmi les nombreux talens qu'ils ont engagés, ils prennent la liberté de désigner les suivans:

Messrs. North,	Messrs. Rockwell,
Stickney,	Minnich,
Rogers,	Shay,
Waters,	Wills,
Levi,	Stone,
Ricardo,	Phillips,
Long,	Le jeune Lipman.

L'ENFANT-PRODIGE Mademoiselle Rosaline Stickney.
Le célèbre bouffon, Mr. Blackburn.

Prix d'entré.—Loges 75cts. Gallerie, 50cts.

Les portes seront ouvertes à 6 heures et la représentation commencera à 7 heures précises.

Des officiers de police seront présens pour maintenir l'ordre.

Les esclaves ne seront pas admis sans une permission de leurs maitres.

On peut retenir des places depuis 10 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir.

Pour les détails de la représentation de chaque jour, voyez les affiches. 13 jan

SALLE
Encoignure des rues Orléans et Royale.
SPECTACLE ORDINAIRE.
TOUS LES SOIRS.

M. ADRIEN, Physicien, dont le nom et la réputation sont connus tant en Europe qu'en Amérique, a l'honneur de prévenir le public qu'il donnera Aujourd'hui 4Fev. 1836,

Une représentation aussi intéressante qu'agréable.

Cabinet de Physique.

Au milieu duquel M Adrien emploiera son art à prononcer l'imagination des spectateurs sur une variété d'objets dont on cherchera en vain à se rendre compte, et qui, tous différens les uns des autres, produisent tour à tour de nouvelles surprises et charment les yeux du public, occupé à pénétrer les mystérieux prestiges qui lui sont offerts.

Première partie—Physique, Adresse; Prestiges, Magie, Necromancie, Illusions.

Seconde partie—Récréations, entièrement dédiées aux Dames

La soirée sera terminée par 15 apparitions à l'aide du Fantascope.

Le bureau sera ouvert à 6 heures. On commencera à 7 heures.

L'entrée, $1; moitié pour les enfans au-dessous de 7 ans.

Nota.—La salle est bien décorée; un Théâtre et des gradins ont été construits pour la commodité des spectateurs, et on a tout prévu pour que le spectacle ne laisse rien à désirer.

L'entrée est par la rue d'Orléans. 4 fev

TEMPLE DES MAGIES.

Richement Décoré, No 110, rue de Chartres, entre les rues Conti e St. Louis.

RAHAB-BEN-ABEL-MARCHAEL, le célèbre mage chaldéen et son épouse circassienne, Zillah la Sybille, étant les deux seules personnes parmi les mages initiés à qui il ait jamais permis de visiter un pays étranger.

LE TEMPLE SERA OUVERT TOUT LES SOIRS.

La réception flatteuse qui leur a été faite dans les Etats du Nord, ayant reçu la visite de plus de 72,000 personnes, les a engagés à venir à la Nouvelle-Orléans, où ils espérent être encouragés par le patronage public.

L'ameublemens et les décorations sont vraiment splendides et représentent l'intérieur du Temple des Mages à Ispahan.

La représentation consiste de

LA FETE MAGIQUE,

en deux parties, composées d'une série d'illusions produites à l'aide de la magie naturelle et de la mécanique, et où sont reproduits tous les tours miraculeux faits par les anciens magiciens, les sorciers et les brahines indiens, tels qu'ils ont été représentés à la cour d'Ispahan, de Sa Hauteur Mahmoud Schah, et aussi devant la Cour d'Angleterre, à la surprise et à la grande satisfaction de leurs majestés.

Voir le programme pour les détails

Le Towdah est exclusivement réservé pour les dames et familles; on peut y retenir des places. Les Messieurs s assoieront au balcon.

Prix d'entrée, $1, enfans avec leurs bonnes, 50 cts.; galerie, pour les gens de couleur, 75 cents. Les portes seront ouvertes à 7 heures et la représentation commencera à 7 heures et demie. 16 janv

AVIS—Mr. JUETTE arrivant de France, offre a vendre. un assortiment de marchandises françaises, telles que:

Vin rouge de Bordeaux en barriques;
Vin rouge de Bordeaux en caisses;
Vin blanc de Bordeaux 1ére. qualité;
Vin de Grave en barils;
Vin d'Ahsou doux et mousseux, en paniers de 12 bouteilles;
Guignolet d'Angers, 1ére. qualité;
Eau-de-vie de d'Antzick, en caisses, 1ére. qualité;
Extrait d'Absinthe 1ére qualité;
Kirch-Wasser en caisses,
Marasquino 1ére. qualité;
Anisette de Bordeaux;
Fruits à l'eau-de-vie en caisses, (assortis);
Vinaigre blanc (d'Orléans) grands barils;
Graines de jardinage;
Conserves de Colin et de Millet & Chevreaux, tels que Fruits assortis;
Sardines à l'huile et au beurre, pâtés de toutes espéces &c. &c. &c.
Le tout par caisses et de 1ére. qualité;
Encre à écrire, par bouteilles;
Lignes assorties et cordages;
Fromages pâte grasse très frais;
Confitures de cerises, gelé de groseilles;
Graines de Moutarde par baril;
Barils et demi barils Sardines pressées, très fraiches;
Légumes secs, pois verts, en barils, Fèves, le tout 1ére. qualité;
Harricots de Soisson;
Mouchoirs de chollet, de fil de lin blanc et de couleur; Mouchoirs de batiste;
Superbe assortiment de Fusils de chasse, doubles e simples de la plus grande longueur, le tout garanti);
Pistolets de poches et de combat;
Ustensiles de chasse de tous genres; Carnassières, Poires à poudre &c.;
Tapis de Bruxelles;
Vannerie de toutes espéces, assortiment nombreux;
Nécessaires garnis pour hommes et pour femmes;
Fleurets à lames plattes montés cuivre et fers masques; gants;
Cannes à épées, à lances et espadron;
Cannes à pêcher, grandes et petites;
Chemises blanches fil de Lin, pour hommes et pour femmes;
Chemises de couleur pour hommes;
Artifices assortis;
Balais et brosses de crin;
Bas de soie pour hommes et pour femmes;
Gants de soie, de peau;
Bonnets de soie noire et de couleur;
Chapeaux de soie, faites pour le pays;
Brosses à soulier, arrangnoirs:
Grecques de toute grandeur;
Quinquets et lampes assortis;
Mèches à quinquet, differente grandeur;
Verres à quinquets assortis;
Eau de Cologne de Jean Marie Farina;
Crême de Perse;
Plumeaux assortis;
Cages de toutes grandeurs,
Queues et ustensiles de billiard;
Toiles cirées pour tables;
Pantoufles assorties, fourrées et autres;
Jeux de Dames, Dominos, Lotos;
Poupées assorties;
Cartonnages dorés;
Papiers pour confiseurs, cossaques, rames de devises;
Billes agathe et marbré;
Briquets phosphoriques, nouveaux fumades &c.
Boutons de chemises assortis;
Parapluies assortis:
Couvert Métal, d'Alger et fer;
Brosses à dents, à barbe, à chapeaux &c.;
Petits portefeuilles assortis;
Gants, bas, chaussons, caleçons de laine et couleur;
Foulards;
Guingams;
Gingas rose et bleu;
Toile morlaix;
Mousseline unie et imprimée;
Madras;
Batiste d'Ecosse;
Presse à timbre, humide et sec, à copie de lettres;
Fils de toute couleur:
Crayons, plumes métalliques;
Papier à lettre, écolier et autre;
Cordonnet coton;
Goblets métal;
Boutons d'os,
Filets de toutes espéces;
Manteaux pour hommes et pour femmes;
Habillements d'enfants;
Redingottes et Habits pour hommes;
Caporaçons;
Garnitures de cheminée se composant d'une superbe Corbeille et de deux vases de fleurs en coquillages, de premières qui aient paru à la Nouvelle-Orléans.
5 déc—2m

AVIS—La société légale, qui existait ci-devant entre Isaac Thomas & M. P. Flint, d'Alexandria est expirée depuis le 1er Janvier 1836, pour tout ce qui concerne les nouvelles affaires. Leurs anciennes affaires seront conduites par eux jusqu'à parfait réglement. I. THOMAS,
4 janv—3, 2ps M. P. FLINT.

AVIS DE LOI—Les soussignés se sont associés pour la pratique des lois dans les différentes cours des paroisses des Rapides, Avoyelles, Natchitoches, Claiborne, Ouachita, Concordia et Catahoula, sous la raison de Flint & Hyams. Ils ont établie leur bureau dans la ville d'Alexandria.
M. P. FLINT,
4 janv—3, 2ps A. M. HYAMS.

A vendre ou à louer.—Une distillerie située dans la ville de Bâton-Rouge, faisant face au fleuve Mississipi. L'établissement a été organisée à neuf l'hiver dernier et peut être mis en pleine activité à peu de frais. Les alambics sont de la meilleure construction et sont calculés devoir produire 100 gallons par jour, Cette propriété sera vendue à un long crédit, ou les alambics seront vendus à part, s'il se présente un acquéreur qui le désire.

S'adresser, à la Nouvelle-Orléans, à M. Valsin Vigaud, et à Bâton Rouge à MM. F. Menard ou Stephen Henderson j.or. Bâton-Rouge, 21 nov. 27 nov—6s, 1ps

AVIS—Les soussignés, commissaires du gouvernement de Texas, dûment autorisés, notifient par le présent avis au public, qu'ils ont nommé William Bryan, de la Nouvelle-Orléans, agent général et Edwd Hall, agent pour les achats, pour le compte du gouvernement et que les dits agents sont dûment autorisés à faire toutes opérations à la Nouvelle-Orléans pour le gouvernement du Texas. Les dons volontaires ou sommes en espèces destinés au gouvernement seront reçues par l'agent général, qui en délivrera un récipissé, et déposés dans la banque de la Nouvelle-Orléans.

B. F. ARCHER, } Commissaires du
Wm. H. WHARTON, } gouvernement du
S. F. AUSTIN, } Texas.
1s jan—6f, 4, 1ps.

B[illegible] CHEMIN DE LA [illegible]—Nouvelle-Orléans, 1er février 1836.

Par la [illegible] section de l'Acte d'Incorporation. il est pourvu:

Que la direction devra donner un avis public de l'élection des directeurs, au moins trente jours avant l'époque désignée dans au moins deux gazettes de cette ville; chaque actionnaire pourra voter en personne ou par procuration, et aura droit à un vote pour toutes les actions dont il aura été possesseur au moins six mois avant la dite élection, pourvu que le nombre des dites actions n'excede pas cinquante. On ne pourra donner plus de trois cent votes par procuration.

A ces dites élections, pourra être élu directeur, tout citoyen de cet état qui aura possédé en son nom et de bonne foi, cinquante actions au capital de la dite Banque, au moins six mois avant la dite élection, et qui se sera conformé à toutes les formalités requises par cet acté, pour ce qui concerne les élections.

Par la 5me. section de l'acte pour amender la charte passée pendant la présente session de la législature, il est aussi pourvu:

Que les directeurs seront choisis parmi les citoyens de cet état, ayant les qualités voulues par la dite charte, mais sans avoir aucun égard au lieu de leur domicile, pourvu qu'ils aient été citoyens des Etats-Unis pendant les cinq dernières années qui auront précédé leur élection, et qu'ils aient résidé dans l'état de la Louisiane pendant le même espace de temps.

Et que deux associés ne seront éligibles comme directeurs de la dite compagnie, en même temps, ni ne pourront servir dans la même direction; et qu'aucun directeur d'aucune autre Banque ni son associé, ne sera éligible comme directeur de cette compagnie.

En vertu de ce qui précéde, avis est par le présent donné qu'une élection de six directeurs par les actionnaires, aura lieu à la maison de Banque, le lundi 7 de mars prochain, depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi.

Par ordre de la direction,
1 fev—31 J. BERTRAND, caissier.

BANQUE de l'Etat de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 3 février 1836—Un dividende des profits de cette banque a été aujourd'hui déclaré de cinq pour cent sur le capital rentré avant le 1er. du mois d'août dernier, et sera payé le mercredi 10 du courant, ou après cette époque.

Par ordre de la direction.
4 fev—6 RICHARD RELF, caissier.

Banque du Gaz de la Nlle.-Orléans. 27 janvier 1836.

LES directeurs de cette banque ayant déclaré un dividende de $1 20 cents par action, ou 4 pour cent du capital payé, ce dividende sera payé à partir du 8 février prochain. P. BACOT,
28 jan—9 caissier.

BANQUE DU GAZ—15 janvier 1836—Cette banque achète des lettres de change sur le Nord, au taux suivant:
Effets à 4 mois de vue, à 2½ pour cent d'escompte.
Dito à 60 jours de vue, à 1 pour cent d'escompte.
16 jan P. BACON, caissier.

Banque du Gaz de la Nlle.-Orléans. 11 Janvier 1836.

CETTE institution achète des lettres de change sur les villes du nord au taux établi par l'agent de la branche banque des Etats-Unis. P. BACOT,
11 jan caissier

Banque de Carrollton, N. Orléans, 1er fév.

A L'Election qui a eu lieu le 4 janvier pour les directeurs de cette institution, les personnes dont les noms suivent ont été élues:

D F Burthe,	James Grimshaw,
L Millaudon	Thomas Dixon
H C Cruger	L F H-rman
J Kohn	J Chalaron
Placide Forstall	J Parker
H G Smith	G O Hall.

A une assemblée des directeurs tenue aujourd'hui M. D F Burthe a été élu président à l'unanimité.
3 fev JOHN NICHOLSON, caissier.

Compagnie du Chemin à Coulisse et de la Banque d'Atchafalaya.

AVIS est par le présent donné, que les livres de souscription pour la balance du fonds capital de la "Compagnie de la Banque et du Chemin à Coulisse d'Atchafalaya" non encore souscrite, seront ouverts Vendredi 12 du courant, et continueront à être ouverts pendant dix jours, entre dix heures du matin et deux de l'après midi, au bureau de la Compagnie, No. 29, rue du Camp.
SAM. D. DIXON,
JNO. W. SWAIN,
SAM. CHAPMAN,
3 fev—18 ROBT. F. CANFIELD.

Banque des Artisans et Commerçans. Nelle.-Orléans, 1er. Fev. 1836.

A UNE élection qui a eu lieu le 4 du courant, pour nommer les Directeurs de cette Institution, les personnes suivantes ont été élues:

James Hopkins,	Sam. Stewart.
M. Cannon,	H. D. Richardson.
N. Sinnott,	Martin Gordon, Jr.
Geo. Morgan,	J. C. Harrison.
Benj. Levy,	H. L. Bennett.
Geo. Buchanan.	

Et à une assemblée tenue aujourd'hui par la Direction, M. James Hopkins a été unanimement réélu président.
8 fev—6 Sam. C. BELL, caissier.

Association Consolidée, Nouvelle-Orléans, 3 Février.

ON a besoin de deux teneurs de livres dans cette institution. Les demandes d'emploi doivent être faites avant mercredi suivant, 10 du courant.
4 fev A. MILTENBERGER, caissier.

Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton—En outre des voyages réguliers sur ce chemin à coulisses un char attelé de chevaux partira de Carrollton à midi et y retournera, partant de la Nouvelle-Orleans à 1 heure après-midi.

Les passagers des chars attelés de chevaux peuvent prendre leurs places au coin des rues Canal et Baronne. Par ordre. CZARNOWSKI,
3 fev surintendant.

Banque de Carrollton.

CETTE Institution fournit des Traites sur le Nord.
3 fev Jn. NICHOLSON, caissier.

Pacanes.—6 barils en débarquement de la goëlette Louisiana, à vendre par Wm. BRYAN,
5 fev no. 36, Vieille Levée.

Aux constructeurs, plâtriers &c.—30 barils de ciment romain et 25 barils de plâtre, garantie de première qualité, en magasin et à vendre par Wm. BRYAN,
5 fev no. 36, Vieille Levée.

Couvertures de laine de qualité supérieure et à bas prix, en débarquement et à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
5 fev 19, rue de Chartres.

Peaux de Daim—Quelques ballots en débarquement de la goëlette Louisiana, à vendre par Wm. BRYAN,
5 fev no. 36, Vieille-Levée.

Chapeaux de Soie.—Les soussignés viennent de recevoir, 50 caisses de chapeaux de soie, des formes les plus portées, à vendre en gros et en détail au magasin de chapeaux: rue de Chartres, no. 10.
4 fev J. EVANS & Co.

Chapeaux de Feutre, nouvellement reçus.—100 caisses chapeaux de castor et de loutre, blanc et noir, 200 caisses dito de roman, grands et petits, 50 caisses dito de Russie.

Aussi, chapeaux de laine, casquettes en fourures et en draps, à vendre à des prix modérés par J. EVANS & Co.
4 fev no. 10, rue de Chartres.

Chantier de bois à bruler au Nouveau Bassin.—W. E. & R. Murphy ont l'honneur d'informer leurs amis et le public qu'ils viennent d'ouvrir au Nouveau Bassin, une succursale de leur établissement où ils auront toujours en main un assortiment complet de bois de frêne et de pin, charbon de terre de Liverpool, briques à feu de Pensacole, charbon de bois, goudron, résine et coquilles.

Tous les ordres laissés à leur bureau, encoignure des rues Julia et du Nouveau Bassin, ou au Bassin Carondelet, no. 132, seront exécutés avec promptitude.
4 fev

UN jeune homme natif du pays, parlant l'Anglais, le Français et l'Espagnol, désirerait trouver à s'employer chez un négociant, il connait la théorie de la tenue des livres. Une lettre adressée à J. A. N. à l'arsenal, au bureau de l'adjudant général, situé dans l'aile gauche de la maison d'Etat. 23 janv—6

AVIS—Les courtiers de commerce et d'agences industrielles qui auraient à leur disposition quelques capitaux à faire valoir pour la mise à exécution de diverses industries patentées, d'un rapport considérable et constante, sont engagés à le faire savoir à M. D. D., au bureau de l'Abeille. 3 fev—

AVIS.—Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Catherine Héloïse Léopoldine, f. de c. l, sont invitées à les présenter immédiatement à Catherine Silfide Léopoldine, héritier bénéficiaire, rue des Remparts, entre les rues Bienville et de la Douane. 29 jan—3

AVIS—L'Hôtel de l'Amérique du Nord, situé au coin des rues Bienville et Levée, sera positivement ouvert le 1er. février prochain. Le propriétaire invite les personnes qui l'honorent de leur confiance à venir et choisir leurs appartemens.
29 jan—13, 3ps J. LEBLEUX.

AVIS—On trouvera à l'établissement du soussigné, située en face du Bassin Carondelet.
Chaux de Thomastown.
Brai, goudron en gros et petit barils.
Charbon de bois.
Sable blanc.
Bois à brûler de chêne, frêne et pin gras;
Briques à feu de Baltimore et Pensacole; ditto du Lac pour construction, pavage, &c.
27 janv—4, 1ps EVARISTE BLANC.

Goudron &c.—500 barrils de goudron 200 dito résine, 1400 barrils de charbon de Liverpool, ainsi qu'une grande quantité de bois de chêne, de frêne et de pin, sable et coquilles à vendre par W. E. & R. MURPHY,
13 jan no. 132, au Bassin.

Parapluies et Ombrelles—10 caisses Parapluies recouverts en guingham; 12 do do en soie, 5 do ombrelles, étoffes de fantaisie, à vendre en débarquement des navires Saratoga et Mississippi ANDREWS & BROTHERS,
30 janv rue de Chartres, no. 19.

ETABLISSEMENT du Gaz—Ayant en vente une grande quantité de Charbon de Terre dont on a été extrait le gaz, lequel est de première qualité, cet établissement exécutera les ordres qui seront donnés au bureau du gaz, et en enverra en petite ou grande quantité. Jas. H. CALDWELL,
1 fev président du comité.

EN débarquement du brick Borodino, venant du Hâvre, et à vendre par le soussigné, les articles suivants, véritable remède de Le Roy, préparé par Lequoy Cottin, de l'élixir tonique, anti-glaireux du docteur Guillié, des brosses à dents très fines, des peaux blanches dito et une grande quantité de flacons bouchés à l'Emeri, de toutes grandeurs.
A. A. PEYCHAUD,
11 jan rue Royale, no. 132.

NOURRICE. Une dame respectable désirerait trouver un nourrisson dans une famille privée adresser au bureau de cette feuille. 1 fev—3e

A VENDRE—Un bon Cheval et un Cabriolet S'adresser rue Dumaine, no. 50, chez le tailleur
8 fev—3

Ventes à l'Encan.

PAR THOMAS C. CASH & Co.

Propriétés Foncières de grande valeur.

IL sera vendu mercredi, 17 fevrier, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magazins, entre les rues Gravier et Natchez:

Une propriete, autrefois appartenant à Thomas C. Cash et occupee aujourd'hui par M. Byrne, située sur le côté ouest de la rue du Camp, entre les rues St. Joseph et Delord, ayant 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp, sur une profondeur d'environ 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, avec l'addition d'un grand espace triangulaire du terrain situe sur les derrieres, dont les deux cotés mesurent environ 48 pieds 6 pouces chacun.

Sur ce lot de terre est élevée une fort belle maison, bâtie en bois, ayant cuisine, chambres de domestique, &c., sur le derrière. Dans la cour se trouve une bonne citerne et un excellent puits; la banquette est toute neuve et en très bon état, et la palissade sur le devant est très élégante. Si l'acquéreur le désire, il pourra acheter aussi l'ameublement à un prix très raisonnable. On entrera en possession le 25 du mois prochain.

Conditions—L'acquéreur se rendra responsable du paiement d'un billet échéant du 1er. au 4 novembre prochain $5407,72 00; et d'un au re billet échéant du 10 au 13 février 1837, de $4666, 67-00. Le reste sera en un billet endossé à satisfaction, à 6 mois du jour de la vente; le tout garantis sur hypothéque jusqu'à parfait paiement.

La propriété est assurée jusqu'au 1er. juin prochain, et la police d'assurance sera remise à l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Jules Mossy, notaire, aux frais de l'acquéreur. On peut consulter un plan de la propriété, déposé à l'Arcade. 5 fev—11

PAR HEWLETT & BRIGHT.

IL sera vendu Samedi, 6 Février, à midi, à la Bourse Hewlett,

No. 1. Un Terrain situé dans le faubourg Marigny, formant l'encoignure des rues Amour et St. Antoine, ayant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la première, et 47 pieds 3 pouces sur la dernière, (mesure anglaise), ensemble avec les améliorations qui sont dessus.

No. 2. Un Terrain contigu au no. 1, ayant 46 pieds 8 1-2 pouces face à la rue St. Antoine, sur une profondeur de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes. [mesure française]; sur ce terrain il existe une maison neuve construite en briques entre poteaux, composée de 4 chambres, ensemble avec les bâtisses près du dit no. 2, sur la ligne qui le sépare du no. 3.

No. 3. Un Terrain contigu au No. 2, ayant 23 pieds 10 1-2 pouces de face à la rue St. Antoine, sur une profondeur de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes (mesure americaine); sur lequel se trouve une jolie maison neuve, construite en briques, entre poteaux, composée de 2 chambres, deux cabinets et galerie; ainsi que la partie de la bâtisse qui se trouve sur la ligne qui le sépare du no. 2; en face de ce terrain les murs sont faits en bois de cypre et en briques.

No. 4. Un Terrain situé dans le nouveau faubourg Marigny, formant l'encoignure des rues Morales et Antoinette, ayant (mesure américaine) 42 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la première, et sur la dernière, et dans la profondeur 63 pieds 11 pouces 4 lignes; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent. Le plan est exposé à la Bourse.

Esclaves—Colbert, nègre âgé de 29 ou 30 ans, boucher, d'un bon caractère et garanti; il parle anglais et français et est dans le pays depuis 1826—Lidia, griffonne âgée d'environ 26 ans, honnête et d'un bon caractère, sachant laver, repasser, cuisinière, dans le pays depuis plusieurs années et parlant français.

Conditions de la vente: Les portions de terre un cinquième comptant; le reste à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque. Les billets seront divisés selon la volonté des vendeurs.

Les esclaves un quart comptant, le reste à 6, et 12 mois, en billets comme dessus.

Les esclaves ne seront livrés qu'après que les actes seront passés.

Et le Samedi 6 du courant, à une heure et demie, en face de la Halle aux Boucheries, il sera vendu une Pirogue servant au transport du bœuf; et à 4 heures et demie, à l'encoignure des rues Amour et St Antoine, quelques meubles.

Conditions: comptant. 29 janv—3, v. l. s.

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans en date du 5 janvier 1836, il sera vendu à 4 heures p m, dans la rue de l'Esplanade, no 172, entre les rues Dauphine et Bourbon, une quantité de meubles et batterie de cuisine, abandonnés par J W Watson à ses créanciers. Conditions, comptant. 5 fev

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu Samedi 6 Février, à midi, à la Bourse de Hewlett, pour le compte de la succession de Louis Loreins.

Le nègre nommé Frank, âgé d'environ 50 ans, accoutumé aux voyages sur le Lac.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit, l'acte de vente par H. Pédesclaux, notaire public. 5 fev

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Un lot de terre dans l'Etat du Mississipi.

IL sera vendu Jeudi, 25 février, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Un Lot précieux de Terre, situé dans le comté de Yazoo, Etat du Mississippi, sur la route de Benton, à 1 1-2 mille de Manchester, contenant 79 acres 74-100, dont 60 acres sont en parfaite culture et le reste couvert de chênes, frênes et hickory. Il se trouve aussi sur ce lot 3 petites maisons et d'excellentes sources d'eau venant des montagnes.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et garanties par hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente devant Gustave Le Gardeur, notaire, chez qui on peut obtenir tous les renseignemens sur la terre, les titres de propriété, &c. 5 fev

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Vente de Terrains et ilets au faubourg Franklin.

SAMEDI, 20 février courant, à midi, à la Bourse Hewlett, les terrains et ilets actuellement possédés par le fondateur dudit faubourg seront offerts en vente. Les acquéreurs à cette vente pourront jouir en commun avec le vendeur actuel ou ses successeurs, du droit de bucher sur les terres qui lui appartient jusqu'à la distance de trois ilets, des limites qui le sépare des terres de Gentilly et pourront jouir du droit de payer par anticipation moyennant un escompte de 5 par cent par an les billets qu'ils auraient à fournir en vertu de cette vente et en cas de paiement entier des deux premiers termes, d'être dispensé d'endosseur pour les autres.

Termes: Tout acquéreur ou acquéreurs qui achètera pour plus de $400 paiera par 1-4 à deux, huit, quatorze et vingt mois de date du jour de l'ouverture de la vente et celui ou ceux qui acheterait pour moins de $400 paiera par tiers à deux, huit et quatorze mois à dater comme ci-dessus. Les acquéreurs seront tenus de fournir leurs billets domiciliés en la Nouvelle Orléans, endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Au cas de non paiement à leur échéance respective desdits billets porteront un intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, sans que les tiers ou endosseurs d'iceux puissent en aucune manière se prévaloir de cette clause pour retarder le paiement desdits billets à leurs échéances respectives.

Les actes de vente se passeront chez Theodore Seghers, notaire public, et les acquéreurs seront mettre en possession à leurs charges et frais par le voyer de la ville. 4 fev—16

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu Samedi 6 du courant, à 10 heures du matin, à son encan:

70 milliers plumes allemandes assorties et de qualité supérieure, 500 douzaines savon à barbe. 5 fev

PAR FERNANDEZ & WHITING

VENTE POSITIVE.—Il sera vendu samedi, 6 février, à la Bourse de Hewlett,

60 terrains, très avantageusement situés dans les faubourgs Marigny et Franklin, conformément au plans deposé à la Bourse.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et garantis sur hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Actes de ventes pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs. 3 fev

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu samedi, 6 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

24 Terrains situés au faubourg Washington, dans l'islet no. 26, d'après le plan qui est exposé à la Bourse.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 1 fev

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu samedi prochain, 6 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi précis,

Le nègre Charles, âgé d'environ 19 ans, un peu maçon, et habitué à travailler sur les sucreries, à monter les équipages, entièrement garanti des vices et maladies prévus par la loi. Ce nègre conviendrait à un habitant

Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente en l'étude de T. Seghers, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 1 fev

PAR F. DUTILLET & DELERY.

IL sera vendu samedi 6 février 1836, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres:

Cinquante Quatre Esclaves,

ci-après nommés appartenant à M. Volant Labarre, parmi lesquels se trouvent des nègres à talens, savoir:

Léandre, de 48 ans, commandeur; Narcisse, 42 ans, Lusthes, 36 ans, tonnelier; York, 38 ans; Céladon 30 ans, Adeline, 35 ans; Bernard, 55 ans; Jasmin, 30 ans; François, 24 ans, Antoine, 24 ans; Barnus, 19 ans; Eugène, 22 ans; Sam, 50 ans, bon forgeron; Kitt, 30 ans; Joe, 38 ans; Ben, 30 ans; Louis, 27 ans; Jim, 25 ans; Nelson, 20 ans; John, 19 ans; Abraham, 14 ans, Edmond, 30 ans, bon charpentier; Isaac, 19 ans; Louis, 12 ans; Edouard, 10 ans; Billy, 32 ans Marie Thérèse, 34 ans; Tilde, 44 ans; Rose-Bibe, 46 ans; Anny, 39 ans; Victoire, 44 ans; Rose, 28 ans, avec ses deux enfans, Gaspard, de 4 ans, et Charlotte, de 2 ans; Lucie, 40 ans; Rachel, 39 ans; Edée, 54 ans; autre Tilda, 20 ans, avec son enfant de 4 mois, Julia, 27 ans, avec son enfant âgé de 4 mois; Eulée 21 ans, avec ses trois enfants, Cristya, 4 ans; de 24 ans, avec ses trois enfants, [illegible], 2 ans; Hans et Juana, jumelles, de 2 ans; Patty, 44 ans; Liza, 26 ans; Ramy, 34 ans; Sarah, 10 ans, Suzanne, 23 ans, cuisinière; Mercelite, 11 ans; Mary, 14 ans, Paulina, 24 ans, avec son enfant Pauline, de 2 ans.

Deux Cent Quatrevingts actions de l'Association Consolidée.

Conditions: Les esclaves seront vendus à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de la direction de l'Association Consolidée, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement

Les actions: comptant.

Nota—Tout billet fourni qui ne sera pas exactement payé à l'échéance, portera par clause spéciale intérêt à raison de 10 pour cent l'an du jour de l'échéance.

Les esclaves vendus seront aux risques et charges des acquéreurs du jour de l'adjudication; mais livraison ne leur en sera faite que lorsqu'ils auront fourni leurs billets.

Les actes de vente seront passés en l'étude de M Octave de Armas, notaire public. aux frais des acquéreurs. 29 jan—4

Pommes de Terre d'Irlande—En mannes et à vendre à bord de la barque Cambrian, capitaine Gowan, venant directement d'Irlande. S'adresser vis à vis le poteau 3 fev

FRAMBOISE—30 barils en bon état, en débarquement du brick Opelousas, et à vendre par HARROD & QUARLES,
19 janv 24, rue de la Douane.